



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Une organisation conçue autour d'un projet de santé et constituée à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire donné. Elle est composée de professionnels de santé, d'établissements de santé et d'acteurs médico-sociaux et sociaux. C'est une organisation souple de coordination à la main des professionnels eux-mêmes, selon les besoins spécifiques d'un territoire.

Pourquoi les CPTS ?

Les CPTS répondent essentiellement à deux objectifs

Améliorer l'organisation des soins de ville et les conditions de travail des professionnels de santé afin de répondre au mieux aux besoins de santé de la population dans un contexte de tension démographique pour la plupart des professions.

Développer l'exercice coordonné entre la ville et l'hôpital au sens large (y compris les médico-sociaux) et entre les professionnels de santé de ville.

Quelles missions ?

LES MISSIONS SOCLES



Améliorer l'accès aux soins

Faciliter l'accès à un médecin traitant et améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville.



Organiser des parcours pluri-professionnels autour du patient

Assurer une meilleure coordination entre les acteurs pour améliorer la prise en charge et le suivi des patients.



Développer des actions territoriales de prévention

Promouvoir les dépistages, la vaccination ou autres actions en faveur de la préservation de la santé.

LES MISSIONS OPTIONNELLES



- La mise en place d'actions en faveur de la qualité et de la pertinence des soins.
- L'accompagnement des professionnels de santé du territoire.



Le président

Docteur Dominique DREUX

Médecin généraliste à Igny

Le territoire

Bièvres, Champlan, Igny, Massy, Palaiseau, Saclay, Vauhallan, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette, Villejust

Population totale : **137 448 habitants**

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ

Noé Santé



Les axes de travail spécifiques de la CPTS

Améliorer l'accès aux soins

Faciliter l'accès à un médecin traitant et améliorer la prise en charge des soins non programmés.

Organiser des parcours pluri- professionnels autour du patient

- Femmes-Enfants
- BPCO
- Diabète
- Insuffisance cardiaque

Développer des actions territoriales de prévention

- Dépistage du cancer colorectal
- Sport en Santé
- Santé bucco-dentaire
- Addictions

+ les deux missions optionnelles

CE QUE LA CPTS SOUHAITE VOUS DIRE

Chers Collègues,

Notre CPTS doit être à la disposition de tous les professionnels de santé de notre territoire, pour échanger et construire ensemble les outils qui vont améliorer nos conditions de travail, au service de nos patients, avec tous les partenaires, établissements de soins, secteurs médico-sociaux, etc.
C'est dans cet esprit que nous voulons construire, avec vous, dans les années à venir.

En restant à votre disposition, bien cordialement.

Pour en savoir plus

Vous souhaitez adhérer à cette CPTS
ou obtenir plus d'informations :

contact@cptsnoesante.fr